



PAYS LOUDUNAIS
Communauté de Communes

LOUDUN, le 26 février 2024

SÉANCE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
MARDI 20 FEVRIER 2024
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

| NUMERO DE LA DÉLIBÉRATION ET OBJET | VOTE |
|--|---|
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE | |
| CC-2024-02-256 : PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 ET DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-257 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS LOUDUNAIS AINSI QUE DU/DE LA PRESIDENT(E) ET VICE-PRESIDENT(E) EN CHARGE DE L'ANIMATION DES SEANCES DU GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL) THOUARSAIS-LOUDUNAIS | Adoptée par 53 voix Pour, 0 voix Contre et 2 abstentions (Romain BONNET, Marie-Pierre PINEAU) |
| AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | |
| CC-2024-02-258 : OPAH-RU DE LOUDUN : SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DE L'ANAH POUR LE SUIVI-ANIMATION | Adoptée à l'unanimité |
| OPTIMISATION DES RESSOURCES | |
| CC-2024-02-259 : CREATION D'UN NOUVEAU BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-260 : ADMISSION EN NON-VALEUR DU BUDGET PRINCIPAL | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-261 : ADMISSION EN NON-VALEUR DU BUDGET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-262 : AUTORISATION D'INDEMNISATION D'UN TIERS SUITE SINISTRE AVEC UN VEHICULE COMMUNAUTAIRE | Adoptée par 54 voix Pour, 0 voix Contre et 1 abstention (Bernard SONNEVILLE-COUPÉ) |
| CC-2024-02-263 : AUTORISATION DE MODIFIER DES EMPLOIS PERMANENTS | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-264 : CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN DU SERVICE ESPACES VERTS | Adoptée par 54 voix Pour, 0 voix Contre et 1 abstention (Olivier BRIAND) |
| CC-2024-02-265 : AUTORISATION DE CREER UN EMPLOI PERMANENT DE CATEGORIE B - CHEF.FE DE PRODUITS TOURISTIQUES | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-266 : AUTORISATION DE CREER UN EMPLOI PERMANENT DE CATEGORIE B - CONSEILLER EN SEJOUR - ANIMATEUR TOURISTIQUE | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-267 : CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN SAISONNIER AU SERVICE TOURISME - SITE DE LA TOUR CARREE | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-268 : AUTORISATION DE CREER UN POSTE AU TABLEAU DES EFFECTIFS POUR AVANCEMENT DE GRADE | Adoptée à l'unanimité |
| ENVIRONNEMENT | |
| CC-2024-02-269 : COMPETENCE GEMAPI : REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS LOUDUNAIS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DE LA DIVE DU NORD | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-270 : CONTRAT RELATIF A LA PRISE EN CHARGE DES DECHETS ISSUS DE PRODUITS ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DANS LE CADRE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS - AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT | Adoptée à l'unanimité |
| PROMOTION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE | |
| CC-2024-02-271 : CONVENTION DE FERMAGE ENTRE LA SAFER NOUVELLE-AQUITAINE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-272 : ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE SUITE A CONCOURS POUR LA REALISATION D'UNE PEPINIERE D'ENTREPRISES ET LA REHABILITATION DU CENTRE D'ACCUEIL POUR ENTREPRISES A LOUDUN | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-273 : ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES : ARRET DE L'INVENTAIRE DES ZAE DANS LE CADRE DE LA LOI CLIMAT ET RESILIENCE | Adoptée à l'unanimité |

| PROMOTION ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE | |
|---|---|
| CC-2024-02-274 : DEMANDE DE CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOUDUNAIS EN CATEGORIE II | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-275 : CONVENTION RELATIVE A L'ACCES, L'AMENAGEMENT, L'ENTRETIEN, LA SIGNALÉTIQUE DE LA SENTE DIVINE A LA GRIMAUDIERE ET DU SENTIER DE BELLEVUE A LOUDUN EN VUE DE LEUR INSCRIPTION AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES (PDESI) | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-276 : CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA PROMOTION DU TERRITOIRE LOUDUNAIS LORS DU SALON PROXI LOISIRS DE POITIERS | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-277 : MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2024 POUR LA BOUTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOUDUNAIS | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-278 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE L'AGRICULTURE DE LA VIENNE POUR L'ORGANISATION DES MARCHES DE PRODUCTEURS 2024 | Adoptée par 52 voix Pour, 2 voix Contre (Romain BONNET, Marie-Pierre PINEAU), 0 abstention et 1 n'ayant pas pris part au vote (Gilles ROUX) |
| CULTURE, PATRIMOINE ET COOPERATION DECENTRALISEE | |
| CC-2024-02-279 : SCHEMA DE LECTURE PUBLIQUE DU PAYS LOUDUNAIS : CHARTE D'ENGAGEMENT POUR LES COMMUNES | Adoptée à l'unanimité |
| CC-2024-02-280 : ORGANISATION DES MANIFESTATIONS LITTERAIRES : PROJET DE CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LES PARTENAIRES | Adoptée à l'unanimité |

LE PRÉSIDENT,
JOËL DAZAS

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE,
VALÉRIE GOUSSE